

Puisque je suis sur le chapitre du feu, il ne faut pas que je néglige d'informer les bons citoyens qu'il éclata, Dimanche, un incendie dans une des maisons de Mr. Gogy, rue Haldimand ; cela pendant le service religieux ; que le prédicateur qui se trouvait en ce moment en chaire conseilla à ses ouailles d'aller, en bons chrétiens porter secours à leurs frères. Recommandation à laquelle chacun s'empressa d'obéir. Arrivés à la maison où le feu venoit de se déclarer, et avant qu'aucune pompe ait fait son apparition, les citoyens commencèrent à déménager tous les objets qui s'y trouvaient. Ils étaient déjà activement occupés, les uns à chercher de l'eau, les autres à arrêter les progrès du feu qui n'était pas encore violent et qui, dit-on aurait pu facilement être abattu à l'arrivée des pompes lorsqu'un troupeau de soldats vint fondre sur eux faisant une espèce de charge à la baïonnette ; une rixe eut lieu dans laquelle un jeune homme reçut, dit-on, un coup de baïonnette à la main et à la suite de laquelle les citoyens furent obligés de céder le pas jurant tout haut que la ville pourrait bien flamber sans qu'on les voie prêter leur aide que l'on récompense à grands coups de crosses de fusil. Le feu qui n'attend personne profita de ce moment de répit pour se répandre dans tout l'édifice qu'il consuma tout à son aise.

Quant aux soldats et surtout messieurs les officiers, ils purent jouir à leur aise du spectacle de l'incendie ; car ils firent déguerpir tout le monde de cette rue et en firent garder toutes les issues ; ils occupaient les premières places. Quelques uns des charpentiers de St. Roch, bien connus par leur vigueur et leur agilité, que l'on a toujours vus porter d'actifs secours, surtout aux endroits les plus dangereux, furent fort mal menés et s'en retournèrent en faisant les mêmes vœux que les citoyens qui s'étaient présentés les premiers.

Ce n'est pas seulement sur le lieu de l'incendie que la troupe fit des prodiges de bravoure. Elle vint aussi dans St Roch où elle fit main basse sur la petite pompe de Mr. Munn, malgré les protestations des personnes qui en ont la garde et qui ne pouvaient la remettre sans la permission du propriétaire ; refus qui n'était que juste quand on saura qu'il faut une connaissance particulière de cette pompe pour la manoeuvrer, et que Mr. Guérard, contre-maitre du chantier de Mr. Munn, a choisi parmi ses hommes une petite compagnie dressée expressément au maniement de cette machine, compagnie qui avait rendu d'assez grands services à l'incendie de St. Roch pour qu'on s'en rapportât encore à son savoir faire. Sur la quantité de pompes qui se trouvaient à l'incendie les meilleures et les plus fortes de toutes celles qui appartiennent à la ville, celles Nos. 8 et 9 furent jugées mauvaises et mises de côté par Messieurs les officiers ; et cela par une simple ignorance de leur construction et de leur mode de travail.

Chaque incendie démontre la nécessité d'organiser promptement des compagnies que l'on exercerait d'avance et qui, connaissant bien ce qu'elles auraient à faire, commandées par des hommes qui possèdent quelques connaissances mécaniques rendraient de grands services en empêchant l'éternelle confusion que l'on voit régner toutes les fois que sonne le tocsin d'alarme. Qu'on emploie la troupe à faire former des chaînes de secours ou pour faire respecter la propriété cela serait fort bien ; mais du moins que l'on ne traite pas des citoyens zélés comme des rebelles et des émeutiers.

Il me semble que si l'on donnait par exemple une pompe à la police qui aurait le tems de s'exercer à la manoeuvre et qui est habituée à obéir on pourrait rendre cette institution fort utile au moins en ce cas. — Ce corps est composé d'hommes généra-